

Procès-verbal n° 06 de la réunion du Conseil d'Administration du 29 Septembre 2014

Présents : Mmes B. Bresmal, I. Delrue, C. Porphyre, Mrs JP. Delchef (*Président*), M. Collard (*Trésorier général*), P. Flament, A. Geurten, J. Nivarlet, J. Ringlet, B. Scherpereel, JP Vanhaelen, L. Lopez (*Secrétaire général*).

Excusé : J. Ringlet (*raison médicale*)

La réunion, qui débute à 18 heures, se tient à Jambes

1. Approbation du procès-verbal des réunions du conseil d'administration des 23/8 & 8/9/2014

Les procès-verbaux des réunions des 23 août et 8 septembre 2014 publiés dans la newsletter 551 du 12/09/2014 sont approuvés sans remarques par les membres du Conseil d'administration.

2. Suivi des décisions du CDA

2.1. Suivi des décisions des dernières réunions du CDA

Les membres du CDA ont pris connaissance des courriers expédiés par le secrétaire général

3. Approbation des propositions du conseil d'administration de Haut Niveau du 24 septembre 2014

Les propositions du conseil d'administration de Haut niveau du 24 septembre 2014 sont débattues et les principes sont approuvés.

Les points suivants qui ont été abordés :

- La fixation du volume de travail des membres de la direction technique sur base annuelle;
- Le calendrier hebdomadaire a été rappelé et le souhait est de le remettre en service, sous une autre forme ;
- Les diverses décisions à prendre par le CDA dans le fonctionnement du centre de formation.
- Règlement 2014-2015 du CRF ;
- Location des camionnettes ;
- Les espoirs sportifs et les U21 ;
- Promotion des cours d'entraîneurs
- Réflexion sur une nouvelle réorientation des JRJ
- Bilan 2014
- Budget 2015 – Plan programme 2015 (pour le 31/10/2014)
- Décisions règlement des U21

3.1. Echos de la commission législative

La réunion s'est déroulée de manière informelle étant donné la démission d'un membre.

Le président fait écho des différents points discutés.

3.2. Commentaires sur les PV des organes provinciaux

LGE : Le contrôle des feuilles de match devrait paraître sur le site AWBB qui est la publication officielle (art.PA56)
HAI : Idem en ce qui concerne le contrôle des feuilles, mais le PV de la réunion mensuelle approuve les décisions prises par le bureau
NAM : Lettre du secrétaire – à expédier au secrétaire du CP et secrétaire des parlementaires
LUX : Problématique des amendes dont le détail n'est pas publié – Calcul des frais de déplacement arbitres.
BBW : Problème du matériel 3&3 -

4. Gestion de la comptabilité

4.1. Etat de la situation au niveau AWBB

Le trésorier général fait état de la situation des paiements des factures aux clubs. Vu les circonstances, l'échéance est reportée au 15 octobre.

Il explique également les réductions octroyées aux équipes nationales qui possèdent des équipes jeunes en régionale et nationale dans le cadre du nouvel article PF18. Il remet un tableau explicatif :

PF 18 - LICENCES COLLECTIVES

	BRUT	Déduction		NET
BBW	187.100,00 €	25.500,00 €	14%	161.600,00 €
HAI	245.300,00 €	22.500,00 €	9%	222.800,00 €
LGE	296.950,00 €	12.000,00 €	4%	284.950,00 €
LUX	66.500,00 €	3.000,00 €	5%	63.500,00 €
NAM	122.500,00 €	16.500,00 €	13%	106.000,00 €
	918.350,00 €	79.500,00 €	9%	838.850,00 €

Les montants repris dans la colonne déduction correspondent aux subsides accordés aux clubs évoluant en nationale et qui alignent des équipes de jeunes en régionale et en nationale.

Pour ce qui concerne le budget 2015, il conviendra d'être prudent ! Le budget 2014 est sous contrôle.

5. Informatisation

5.1. Etat de la situation au niveau AWBB

Quelques « bugs » à régler, mais le système est opérationnel.

Une liste des modifications a été créée qui reprend les points contenus dans la convention et ceux qui concernent des demandes AWBB extra convention. Nous attendons les devis afin de proposer les actions à entreprendre en urgence et celles qui peuvent attendre.

Une nouvelle proposition de contrat a été reçue il y a deux jours concernant l'hébergement et le CMS. L'étude de ce contrat débutera dans les prochains jours.

5.2. Etat de la situation au niveau FRBB (résultats)

L'AWBB reste dans l'attente de la transmission des données promises par Infomat

6. Exercice des compétences administratives du CDA

6.1. Dossier RBC Marcinelle Léa LANCI 29/02/2000 id.1305215

Le conseil d'administration a reçu une requête du club qui demande que la joueuse qui est U16 puisse jouer en U14. Aucun certificat médical n'est présenté. Les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, refusent la demande.

Le secrétaire général est chargé de la communication de la décision du CDA.

6.2. Demande de dérogation Fernelmont – Aubry 09/07/2000 – id. 1313700 (suite)

Le conseil d'administration a reçu une requête du club qui demande que la joueuse qui est U16 puisse jouer en U14. Aucun certificat médical n'est présenté. Les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, refusent la demande.

Le secrétaire général est chargé de la communication de la décision du CDA.

6.3. Demande de dérogation – Hamoir – Sephora Lakoni 14/04/2002 id.1366829

Le conseil d'administration a reçu une requête du club qui demande que la joueuse qui est U14 puisse jouer en U18. Après étude du dossier, les membres du CDA, à la majorité, décident que l'intéressée est autorisée à jouer en championnat, mais uniquement en cadettes (U18)

Le secrétaire général est chargé de la communication de la décision du CDA.

6.4. Demande de dérogation Bomal – Aerts 24/07/2001 – id.1331414

Le conseil d'administration a reçu une requête du club qui demande que le joueur, qui est U14 puisse jouer en U18. Un certificat médical est présenté par le club, ainsi que l'autorisation des parents du joueur. Les membres du conseil d'administration, à la majorité, acceptent la demande mais limitent leur autorisation à la catégorie U18.

Le secrétaire général est chargé de la communication de la décision du CDA.

7. Exercice des compétences judiciaires du CDA

7.1. Modalités de publication des décisions judiciaires

Dans l'attente de la parution en « privé » sur l'extranet, et afin d'assurer la régularité de la compétition, les PV et le tableau des amendes seront expédiés par e-mail à tous les clubs, ainsi qu'à toutes les instances fédérales. Un avis paraîtra dans la newsletter à ce sujet.

8. Dossiers administratifs

8.1. Dossier Ethias

La signature de la convention est attendue prochainement entre Ethias et VBL/AWBB. La ligue de D1 ne s'appellera plus « Ethias League ». Un accord complémentaire est intervenu avec AWBB/VBL qui permet à Ethias d'avoir son logo imprimé sur les maillots des arbitres de division 1 moyennant une dotation qui permettra d'habiller les arbitres.

9. Activités des départements

9.1. Département Entraîneurs

9.1.1. Programme de la journée des cadres 11.11.2014

Le responsable détaille la manière dont la journée se déroulera.

9.2. Département 3&3

9.2.1. Résultats des informations aux provinces

Bilan très positif qui a recueilli un grand succès au point de vue qualitatif.
Environ 150 personnes au total ont participé aux présentations.

9.2.2. Affectation du solde du matériel 3&3, 4c4

Dès réception du solde du stock, le conseil d'administration prendra une décision

10. Nouvelles de la FRBB

10.1. Rapport de l'assemblée générale du 22 septembre 2014

Le président expose les décisions principales qui ont été prises :

- Bilan 2013 approuvé
- Le président a présenté les excuses de l'AWBB aux membres de l'assemblée générale pour la manière dont la comptabilité a été gérée jusque fin 2013
- Modification de l'article 17 des statuts de la FRBB. Stefan Garaleas a été élu à l'unanimité secrétaire général de la FRBB sans droit de vote.
- Le budget 2014 a été approuvé à l'unanimité.
- Compétition : modification de l'article 138 – intégration des U21 dans les statuts
- Proposition des montées et descentes – idem qu'en 2013-2014
- U21 : article 174 ter a été refusé. Il était prévu que les clubs participants à la compétition U21 pouvaient aller chercher des joueurs nés avant le 31 décembre 1999 dans les autres clubs
- 174 bis : accepté à la majorité à l'instar de l'année dernière
- Intégration du NDR dans les statuts.

10.2. Echos de Flandre

Une réunion a eu lieu samedi dernier. A l'ordre du jour : la réorganisation de la compétition nationale. Le point pourrait être mis à l'ordre du jour de l'assemblée régionale de la VBL en novembre.

Réunion prochaine entre les présidents BLB – VBL – AWBB pour débattre de la question.

10.3. Echos de la BLB

Conférence de presse de ce matin pour présenter le nouveau sponsor principal : Scoooooore !
Compétition à 11 équipes avec une nouvelle formule.

Equipe nationale : Le manager souhaite prolonger son contrat

Académie : décision à prendre le 9/10/2014 – Voir subsides et support éventuel AWBB/VBL

11. Calendrier

11.1. Bilan des présences des membres du CDA

- Braine le Comte : Bilan positif et remerciements au club pour le parfait accueil.
- Match de gala à Braine Castorettes : le président et Isabelle Delrue ont représenté l'AWBB
- Trophée des communes sportives à Arlon – Bernadette Bresmal a représenté l'AWBB et fait part de ses commentaires au sujet du discours du Ministre Collin lors de la journée des communes sportives
- Le 20/9 : Le président a été invité à la cérémonie officielle du parlement wallon lors des fêtes de Wallonie
- Patrick Flament (+ le président) : Présence au clinic avec les arbitres de D1 à Knokke.

12. Divers

- P. Flament : Renaud GELLER : présence au championnat du monde féminin en Turquie
- P. Flament : nouvelles règles des 24/14 secondes : clubs pas en ordre au niveau fédéral : dernier délai : le 7 octobre
- C. Porphyre : Contrat PartenaMut : en cours : adaptations : en attente version finale du contrat
- C. Porphyre : BASE : Sponsoring activités :
- C. Porphyre : Renouvellement des gadgets
- B. Bresmal : 2 équipes juniors régionaux et 1 équipe minimes qui ont déclaré forfait général

La réunion se termine à 22 heures 40

Pour le Conseil d'Administration,



Jean-Pierre **DELCHEF**
Président



Lucien **LOPEZ**
Secrétaire général